

Formation Compliance et réglementation en environnements virtualisés

Présentation

Cette formation permet de comprendre les enjeux de conformité réglementaire dans les environnements IT virtualisés. Elle aborde les exigences légales, les normes de sécurité, les bonnes pratiques de gouvernance, ainsi que les outils et méthodes pour auditer et sécuriser les infrastructures virtualisées. Des ateliers pratiques permettent d'appliquer les concepts à des cas concrets.

Durée : 14,00 heures (2 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

Objectifs de la formation

- Identifier les exigences réglementaires applicables aux environnements virtualisés.
- Comprendre les risques de non-conformité liés à la virtualisation.
- Mettre en œuvre des contrôles de sécurité adaptés.
- Préparer et réussir un audit de conformité.
- Intégrer la conformité dans les processus de gouvernance IT.

Prérequis

- Connaissances de base en virtualisation (VMware, Hyper-V, Citrix...)
- Notions de sécurité des systèmes d'information
- Familiarité avec les référentiels IT (ISO 27001, ITIL, RGPD...)

Public

- Responsables conformité et sécurité IT
- Auditeurs SI
- Administrateurs systèmes et réseaux
- Consultants en gouvernance IT
- Chefs de projet infrastructure



Programme de la formation

Module 1. Introduction à la conformité en environnement virtualisé

- Définitions : conformité, réglementation, virtualisation
- Enjeux juridiques et opérationnels
- Panorama des normes et référentiels (ISO 27001, RGPD, PCI-DSS, NIS2)

Atelier

- Cartographie des obligations réglementaires dans un environnement virtualisé

Module 2. Risques et vulnérabilités spécifiques à la virtualisation

- Isolation des machines virtuelles
- Hyperviseur : point de vulnérabilité critique
- Shadow IT et contournement des contrôles

Atelier

- Analyse de risques sur une architecture virtualisée

Module 3. Gouvernance et contrôle de la conformité

- Mise en place d'un cadre de gouvernance
- Rôles et responsabilités (DSI, RSSI, DPO...)
- Intégration dans les processus IT (ITIL, COBIT)

Atelier

- Élaboration d'un plan de gouvernance de la conformité

Module 4. Sécurité et conformité technique

- Contrôles d'accès, segmentation réseau, chiffrement
- Journalisation, traçabilité et supervision
- Outils de conformité (SCAP, SIEM, bastion, etc.)

Atelier

- Configuration de contrôles techniques sur une plateforme virtualisée

Module 5. Audit et amélioration continue

- Préparation à un audit de conformité
- Méthodologie d'audit (ISO 19011)
- Plans d'action et remédiation

Atelier

- Simulation d'un audit de conformité sur une infrastructure virtualisée

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Équilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulement de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

Tout au long de la formation :

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.